

# Shaping the Future – Young Talents @ Work

## Critères de sélection

### Quels sont les critères de recevabilité ?

#### Au niveau administratif

- Le responsable de l'organisation ou de l'association est âgé de plus de 18 ans
- Le dossier de candidature est entièrement complété dans la langue du formulaire et est introduit dans les délais
- votre organisation/association n'est pas une organisation commerciale, est établie en Belgique ou y développe ses activités;
- L'organisation compte a minima **trois** équivalents temps plein

Parmi les dossiers recevables, la sélection se fera en fonction des critères suivants :

- **Outreach et Autonomisation:** Le projet vise à renforcer les jeunes vulnérables, en les accompagnant vers l'accès à une formation ou à l'emploi. L'objectif principal est de favoriser leur autonomie et leur émancipation.
- **Impact :** Une attention particulière est accordée aux projets innovants, capables d'inspirer d'autres initiatives similaires. L'évaluation portera sur le potentiel d'impact du projet et la qualité de l'accompagnement proposé.
- **Partenariat et Collaboration:** Les partenariats entre différentes organisations sont vivement encouragés, de même que le travail en réseau avec les acteurs du monde privé et de l'entreprise. Cette collaboration favorise une approche plus holistique et efficace pour répondre aux défis sociaux.
- **Durabilité et Pérennité:** Assurer la pérennité dans le temps. Cette approche garantit une utilisation continue des ressources et une plus grande efficacité des initiatives mises en place.

Le jury sélectionnera les meilleurs projets tout en veillant dans la mesure du possible à une diversité des secteurs et des publics soutenus.